

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Arrondissement
de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
USSES ET RHONE

Séance du 26 Septembre 2017

Nombre de
Conseillers :

En exercice : 37
Présents : 30
Absents : 2
Pouvoirs : 5
Votants : 35
Pour : 33
Contre : 0
Nul : 0
Abstentions : 2

N° CC 305/2017

L'an deux mille dix-sept, le 26 Septembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD

Date de convocation : 20 septembre 2017

Présents : Mmes Christine VIONNET, Paulette LENORMAND, Anne-Marie BAILLEUL, Corinne GUISEPPIN, Mylène DUCLOS, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine LAVAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD.

Pouvoirs : Mme Estelita LACHENAL donne son pouvoir à M. Joseph TRAVAIL, Mrs Michel BOTTERI donne son pouvoir à Mme Corinne GUISEPPIN, Alain LAMBERT donne son pouvoir à M. Emmanuel GEORGES, Guy PERRET donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Alain CHAMOSSET donne son pouvoir à M. Patrick FALCOZ.

Absents excusés : Mrs Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX.

M. Gilles PILLOUX est désigné secrétaire de séance

OBJET : Maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement des eaux usées de Clarafond-Arcine et d'Eloise

M. Emmanuel GEORGES, Vice-Président chargé de l'assainissement, indique que des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées collectif sont prévus suite aux diagnostics des communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise.

Afin de pouvoir mener à bien ces travaux, il évoque qu'il est souhaitable de mettre en place une Maîtrise d'œuvre mission complète dont la préparation des dossiers de demande de subvention et les dossiers de consultation des entreprises.

Il précise que lors du vote du budget annexe 2017 « assainissement collectif » les montants nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits. Le coût de l'avant-projet sommaire des travaux est de 832.528,10€ HT

La consultation a été faite par voie d'appel d'offre adaptée.

Il est proposé de retenir le cabinet de maîtrise d'œuvre Hydrétudes pour cette mission pour un montant de 29.138,48 € HT.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du Vice-Président et en avoir délibéré :

- **DONNE** un avis favorable, et propose de retenir le cabinet de maîtrise d'œuvre Hydrétudes pour ces travaux sur les communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise pour un montant global de 29 138.48 € HT
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la suite de cette opération, conformément à la délégation qu'il a reçue.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul COTTERLAZ-RANNARD



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Envoyé en préfecture le 06/10/2017

Reçu en préfecture le 06/10/2017

Affiché le



ID : 074-200070852-20170926-305_2017-DE